COMPLÉMENTS DE RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION À L'ENGAGEMENT N° 8 DU GRAME

Référence

Décision D-2011-154 du 30 septembre 2011, paragraphes 61 à 63

Demande

[63] La Régie ne considère pas que la liste des mises à jour prévues par Landis+Gyr soit nécessaire. Par contre, les coûts des mises à jour le sont. Elle demande donc au Distributeur de préciser si ces coûts sont déjà inclus au tableau de la pièce HQD-3, document 2 et, s'ils ne le sont pas, de le préciser.

Réponse :

Le Distributeur le confirme.

Référence

Décision D-2011-154 du 30 septembre 2011, paragraphes 64 à 66

Demande

[66] La Régie n'exige pas du Distributeur qu'il dépose des copies des rapports d'état d'avancement du projet LAD qui auraient été produits au cours des deux dernières années. Cependant, elle lui demande de présenter, sous forme de tableau, le calendrier d'activités du projet LAD qui permettrait notamment de constater :

- *l'envergure de l'ensemble du Projet;*
- *la planification du Projet et les échéanciers;*
- *les activités terminées, en cours et à faire;*
- *l'état d'avancement réel des activités prévues.*

Réponse :

Le Distributeur dépose le tableau du calendrier d'activités à l'annexe B.

Référence

Décision D-2011-154 du 30 septembre 2011, paragraphes 67 à 69

Demandes

[69] La Régie comprend de la question du GRAME qu'il cherche à comparer les fonctionnalités et propriétés des compteurs installés dans le cadre des projets pilotes à celles qui seront mises en service dans le cadre du projet LAD. Dans cette perspective, elle demande au Distributeur de produire une comparaison entre les caractéristiques propres aux compteurs des projets pilotes à celles des compteurs du projet LAD.

Réponse :

Les compteurs installés dans le cadre des projets pilotes de Boucherville, MRC de Memphrémagog et de Montréal (quartier Villeray) sont ceux qui seront utilisés dans le cadre du déploiement massif. Les compteurs utilisés dans le cadre du projet pilote qui visait à tester le MDMS, soit les compteurs du projet tarifaire Heure Juste et les compteurs desservant les clientèles CII, ne sont pas des compteurs de nouvelle génération et seront remplacés dans le cadre du déploiement massif.

ANNEXE B

COMPLÉMENT À L'ENGAGEMENT N° 8

Calendrier d'activités du projet LAD

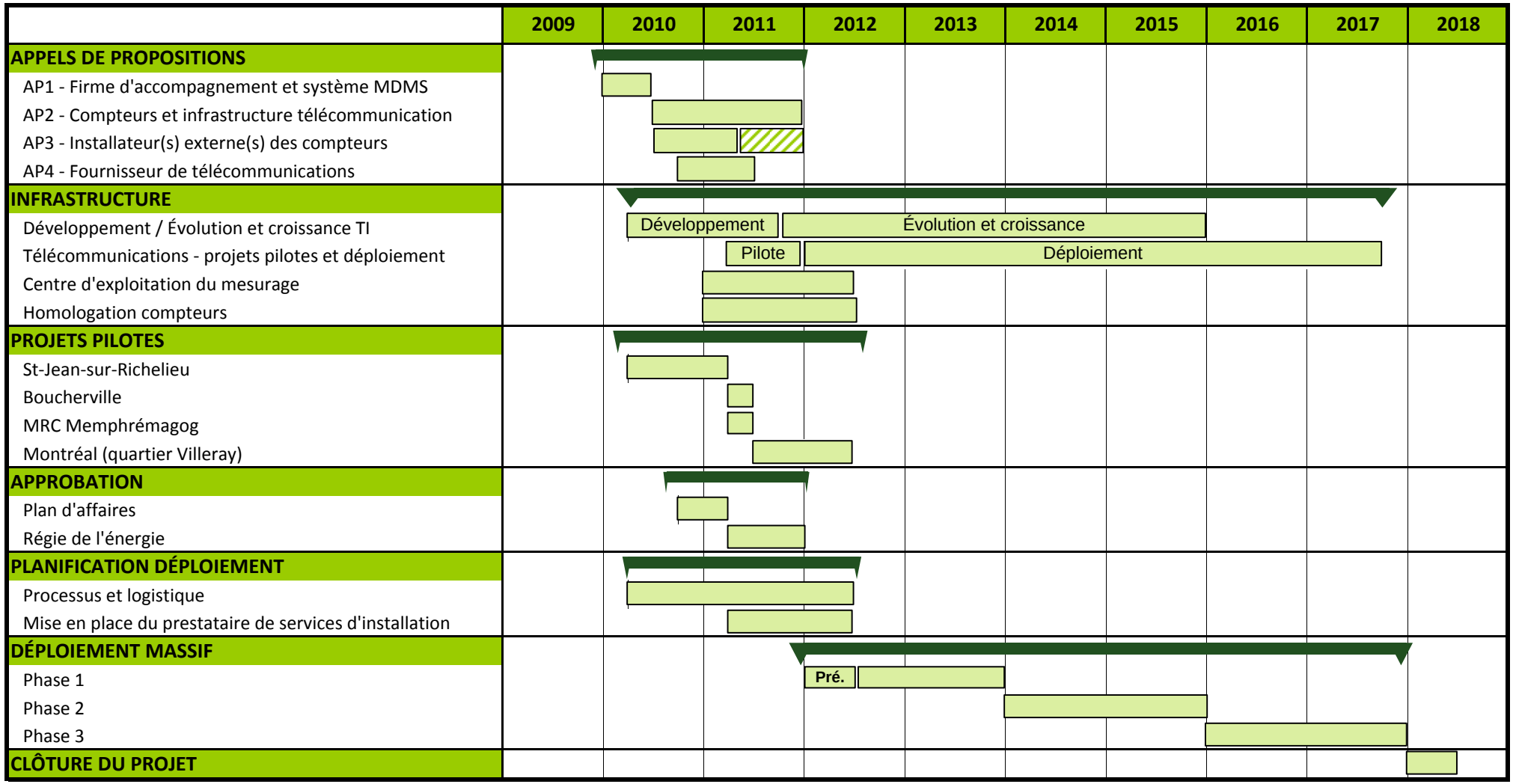

Légende :

Report de l'activité

Note : Bien que la durée de l'activité AP3 ait été plus longue que prévue, ce retard n'a pas d'impact sur l'avancement des travaux préparatoires et sur le déploiement massif.